

L'actualité politique helvétique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **26 (1980)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



par René Bovey

La politique helvétique est souvent comme les eaux dormantes dont — on le sait — il sied de se méfier... Elle est apparue, en effet somnolente ces dernières semaines. Si le baromètre de son activité est représenté par les votations fédérales, il faut bien constater qu'elles ont été rares en ces six premiers mois de l'année. Il y en aura une à fin novembre, probablement. Elle portera sur la loi imposant le port de la ceinture de sécurité aux automobilistes et celui du casque aux motocyclistes. Un référendum a été déposé. S'il aboutit (50'000 signatures), il faudra voter, seule la majorité des votants entrant en ligne de compte, la double majorité des votants et des cantons n'intervenant que dans les cas de révision constitutionnelle.

On prévoit des votations plus nombreuses en 1981, soit le 5 avril, le 14 juin, le 27 septembre et le 29 novembre. Mais on ne sait pas encore sur quels objets ces votations porteront. De toute façon, les problèmes qu'il faudra poser au peuple sont nombreux à être restés en suspens.

L'ère des économies

Le gros sujet de préoccupation demeure l'état lamentable des finances fédérales. L'exercice 1979 s'est soldé par un déficit de un milliard et sept cents millions, ce qui est proprement scandaleux en période de prospérité assez marquée. Agissant en ménagère prodigue, la Confédération dépense davantage qu'elle n'encaisse. Peuple et cantons n'ont pas voulu lui accorder des recettes supplémentaires, notamment en refusant par deux fois d'accepter l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.), qui est un impôt pour ainsi dire « indolore », le citoyen s'en acquittant par petites touches, presque sans

L'actualité politique helvétique

s'en apercevoir. Que faire alors pour faire face à cette situation intolérable, sinon des économies ? Leur modalité a été la préoccupation principale des Chambres qui viennent de se réunir en session d'été.

Le Conseil fédéral envisage des économies budgétaires de 650 millions en 1981, de 780 millions en 1982 et de 430 millions en 1983. Le Conseil fédéral et les partis bourgeois, qui demandent des mesures aptes à rétablir rapidement l'équilibre budgétaire, ont tiré la leçon des deux échecs successifs de la T.V.A. Ils ont admis que le rejet des augmentations d'impôts ne doit pas être interprété comme l'aval du déficit systématique, mais traduit avant tout la volonté d'assainir le budget en abaissant encore les dépenses. Le projet du Conseil fédéral est entièrement axé sur cet objectif. Les mesures proposées — modifications au niveau de la Constitution et des lois — prévoient en gros les économies suivantes : suppression des parts cantonales aux produits des droits de timbre, réductions des parts cantonales du bénéfice de la Régie des alcools, suppression de la subvention destinée à abaisser le prix du pain, réductions pour la protection des eaux et la lutte contre les épizooties, et réduction linéaire de 10 % des subventions fédérales.

Bien que présenté par un ministre des finances socialiste, Willi Ritschard, le programme financier est fraîchement accueilli par la gauche ce qui, soit dit en passant, repose une fois de plus le problème de la participation du Parti socialiste aux responsabilités gouvernementales. Brièvement résumés les avis des groupes politiques sont les suivants : radicaux et démocrates-chrétiens applaudissent. Les propositions du Conseil fédéral doivent être approuvées dans leur ensemble et il ne saurait être question ni de les tronquer ni de les élargir. Chez les libéraux — qui ne sont pas un parti gouvernemental — on entend le même son de cloche et ils demandent au Conseil fédéral de tout faire pour que sa volonté de réaliser des

économies passe dans tous les offices. L'Union démocratique du centre annonce qu'elle serait disposée, le cas échéant, à faire quelques concessions, sans pour autant dire lesquelles. Quant au groupe socialiste, il brandit dès à présent la menace du référendum et il s'attend à ce que les bourgeois « fassent preuve de mesure ». Ils demandent impérativement des nouveaux impôts, ce que M. Ritschard s'empresse de promettre (transactions fiduciaires). Quant à l'extrême gauche, fidèle à une politique qui séduit 4 % à peine des électeurs suisses, elle refuse tout simplement. Son porte-parole estime que le rôle social de l'Etat et le pouvoir d'achat des salariés et rentiers sont en danger. Il est sans doute trop tôt pour prédire ce qu'il adviendra finalement du programme d'économies. Certaines des mesures seront obligatoirement soumises à l'appréciation du peuple, d'autres seulement en cas de référendum. A notre connaissance, le peuple n'a encore jamais refusé des mesures économiques.

Les absents ont-ils raison ?

Les Suisses sont partagés sur le problème de la participation aux Jeux Olympiques. Mais, pour une fois, le proverbe selon lequel les absents ont toujours tort en aura menti. En effet, les pays ou les fédérations sportives qui ne seront pas à Moscou cet été auront raison. Ils refusent leur caution à l'une des plus grandes escroqueries du siècle. Ils ne veulent pas être associés à une duperie à grand spectacle, ni aller faire des mamours à des dirigeants soviétiques dont le cynisme est incommensurable... Le premier traître à la cause olympique fut le commerce, soit la commercialisation à outrance d'affrontements qui auraient dû rester uniquement sportifs. La deuxième cause importante de déviationnisme fut constituée par l'emploi abusif des instruments techniques, surtout dans la mesure du temps.

Que les horlogers suisses me pardonnent ! Que représentent en effet des performances mesurées au centième, pourquoi pas au millième de seconde ? Est-ce que des gosses jouant sur une prairie se soucient de tels chiffres ? Et pourtant, leur plaisir est sans mélange. Les robots conditionnés qui battent des records demeurant en définitive théoriques n'ont plus rien à voir avec la réalité naturelle.

D'autres causes sont intervenues pour dégrader encore davantage le culte du sport que voulait faire renaître M. de Coubertin : vanité de personnes, rivalités de nations, prestige politique. Ce que devrait être un temple du sport désintéressé s'est mué en foire. Sur ordres et ukases, les sportifs ne sont plus venus pour participer mais pour vaincre, sous peine d'être envoyés en geôle ou dans des goulags ; cela a sans doute commencé avec les Nazis et les Jeux de Berlin de 1936 et aurait trouvé une consécration suprême avec ceux de 1980 à Moscou. Mais les Soviétiques y sont maintenant pour leur courte honte puisque des pays et des sportifs ont dit non, avec raison. Il est regrettable que l'opprobre ne soit pas plus générale.

Il est évident que l'U.R.S.S. fait de cette affaire une question de prestige politique et d'orgueil partisan. La Suisse reste à mi-chemin du désaveu net et franc et de la participation presque honteuse. Notre Gouvernement n'a pas voulu se prononcer, et peut-être est-ce sage, sinon courageux. Le Comité olympique helvétique a arraché une décision de participation à une majorité de voix qui frise le désaveu. Mais certains sportifs sauvent l'honneur du pays : les cavaliers, les tireurs, les gymnastes, les escrimeurs, demain d'autres encore peut-être. Ils refusent d'être complices et dupes à la fois.

Tous les Suisses autour de leur armée

Si plaie d'argent n'est pas mortelle, l'absence d'une défense nationale « crédible » pourrait l'être pour le petit pays neutre. Avec sagesse et sens civique aigu, le Président de la Confédération l'a rappelé. Parlant devant les membres de la « Société suisse des sous-officiers », il s'est exprimé en ces termes :

« Il y a 40 ans, a rappelé M. Chevallaz, à pareille époque de l'année, les armées hitlériennes, bientôt rejointes par les troupes fascistes, déferlaient sur l'Europe occidentale. Elles imposaient leur occupation. Elles arrêtaient, déportaient et massacraient opposants, résistants et israéliens par millions d'hommes. Seules au milieu de l'Europe asservie, la Suède et la Suisse conservaient,

grâce à leur armée mobilisée, leur indépendance et leurs libertés démocratiques. Seule dans son île bombardée, la Grande-Bretagne continuait le combat contre l'impérialisme totalitaire ».

« Cette agression, et cette victoire, a poursuivi M. Chevallaz, ont été possibles par le désaccord des puissances démocratiques, par l'insuffisance de leur armement. L'irrésolution des gouvernements, un optimiste naïf, les mouvements pacifistes, les menées antimilitaristes ont été, pour Hitler, le plus précieux des encouragements. Ils ont bien failli, pour 1000 ans, comme le souhaitait le Führer. Imposer à l'Europe la colonisation nationale-socialiste ».

Puis, le Président de la Confédération a constaté que l'« Europe de 1980 pourrait bien avoir oublié la leçon de 1940. La difficile coordination des politiques, un certain décalage des potentiels militaires entre l'Est et les démocraties occidentales, pourraient, une fois de plus, suggérer à celui qui a momentanément la supériorité militaire d'en profiter, de lancer ses divisions blindées ou aéroportées à la conquête des points forts de notre continent et d'imposer sa dictature à des pays libres et heureux, comme il l'a fait ailleurs ».

Citant Raymond Aron, M. Chevallaz a rappelé que « l'Etat sans armes, à la merci d'un Etat armé, n'a pas de sécurité ».

René Bovey

PEINTURE - DECORATION PAPIER PEINT - VITRERIE RAVALEMENT



6, Rue Désiré Lelay 93200 ST DENIS

Tél. : 820.72.05 R.M. 2016.72.75.93

Jacky SUAREZ

Suisses de France

Avant de partir en vacances, avez-vous réglé votre abonnement ?

Pour la bonne forme, nous vous rappelons le prix de notre abonnement : F. 60. — (Ab. de soutien à partir de F. 65. —) et non de F. 50. — comme certains abonnés nous envoient par C.C.P., 12 273 27 Paris ou par chèque bancaire au nom du MESSAGER SUISSE. Merci à tous nos généreux donateurs.

Nouvel abonné : Prière de nous l'indiquer en spécifiant si vous n'êtes pas immatriculé auprès de votre consulat.

Changement d'adresse : Prière de nous indiquer en même temps l'ancienne et la nouvelle adresse.

Plusieurs de nos abonnés se plaignant de ne pas recevoir régulièrement le MESSAGER SUISSE, nous les prions de bien vouloir adresser une réclamation à la poste de leur quartier.

Publicité : N'oubliez pas que nous touchons tous les foyers suisses établis en France, clientèle à ne pas négliger. Demandez nos tarifs.

LE MESSAGER SUISSE
Siège social et Rédaction :
96, rue de Grenelle
75007 PARIS - Tél. : 544.68.41

SUISSE

VILLARS

Evénement de vacances
dans l'HOTEL

Un établissement
de la chaîne
Sunstar-Hotels

elite

(Alpes vaudoises)

- Le nouvel hôtel de première classe dans situation tranquille avec vue magnifique à côté de la télécabine Roc-d'Orsay
- Whirlpool, sauna et solarium gratuit

- Restaurant, Rôtisserie, salle de jeux
- Buffet de petit déjeuner, picnic-party, div. excursions
- Tout confort, atmosphère agréable
- Toutes les chambres avec vue panoramique/balcon exposé au midi.

7 jours demi-pension dans une chambre double/bain : SFr. 349.-

(12.7. au 16.8. + SFr. 49.-)
Votre hôte : Fam. H.-J. Aeschlimann
CH-1884 VILLARS-SUR-OLLON
Tel. 0041/25/35 13 41 Telex 25774